

FRANCE MONDE

Le chiffre

47 milliards d'euros, c'est le montant du plan de rigueur que le gouvernement Berlusconi va imposer aux Italiens face à la crise

La phrase

« Vous vous demandez si je vais refaire de la politique nationale : ma réponse est oui »

Philippe de Villiers, qui réexécute pas d'être candidat à l'élection présidentielle de 2012.

Aujourd'hui

Journée classée noire sur la route des départs en vacances

Elle le sera encore demain, selon Bison Futé.

Affaire DSK : coup de théâtre

Le film des événements qui ont fait basculer la vie de l'ex-patron du FMI depuis le 14 mai

14 mai : L'ex-patron du FMI Dominique Strauss-Kahn est arrêté à New York. Il est accusé de violences sexuelles sur une jeune femme de 27 ans, une employée de la banque parisiennaise de la banque parisiennaise de la banque parisiennaise.

15 mai : DSK quitte son logement temporaire du 71 Broadway pour un appartement de 600 m² au quartier Tribeca.

16 mai : DSK, qui n'est pas encore accusé de violences sexuelles, est libéré. Il est autorisé à quitter les États-Unis.

17 mai : DSK est libéré. Il est autorisé à quitter les États-Unis.

18 mai : DSK est libéré. Il est autorisé à quitter les États-Unis.

19 mai : DSK est libéré. Il est autorisé à quitter les États-Unis.

Libéré mais pas blanchi

DSK profite des mensonges de sa présumée victime. Sa caution est remboursée, mais les poursuites ne sont pas abandonnées.

Cyrus Vance, Meis l'audience « n'annonce aucun des chefs d'accusation portés contre l'accusé », a-t-il ajouté.

Mais une lettre adressée jeudi aux avocats de l'ex-patron du FMI, le bureau du procureur a précisé que la plaignante, contrairement à ce qu'elle avait d'abord dit à la justice, sous serment « avait, après l'agression présumée dans la suite 2806, nettoyé une chambre voisine puis était retournée dans la suite avant de rapporter l'incident à son supérieur ».



Anne Sinclair sur l'épave d'Anne Sinclair, Dominique Strauss-Kahn a quitté l'audience d'hier avec la sœur aux lèvres.

Le juge conserve le passeport de l'ancien ministre, qui a néanmoins désormais le droit de quitter New York

Un mois et demi après l'arrestation à New York de l'ancien favori de l'élection présidentielle française le juge Michael Gbus a levé l'assignation à résidence de DSK, à la demande du procureur, qui a établi que l'accusé avait fait un récépissé « erroné » de l'agression présumée. Lors d'une audience surprise de moins de dix minutes, le juge a également ordonné la restitution de la caution de six millions de dollars qui lui avait été imposée. Mais le procureur a refusé d'abandonner les poursuites, expliquant que le dossier « n'était pas clos ». La prochaine audience reste fixée au 18 juillet.

Plusieurs mensonges

Même l'avocat de la femme de chambre, Kenneth Thompson, a admis que l'affaire paraissait compromise. Il a cependant maintenu les accusations de sa cliente, assurant que sa cliente lui avait dit : « Je vais me montrer devant les caméras pour dire au monde entier ce qu'a fait Dominique Strauss-Kahn ».

D'après le New York Times, qui a révélé jeudi soir que le dossier d'accusation était « sur le point de s'effondrer », il ne fait pas de doute qu'une relation sexuelle a bien eu lieu entre l'ancien directeur général du FMI et son accusatrice. Mais les enquêteurs soupçonnent la jeune femme d'être impliquée dans des activités criminelles telles que trafic de stupéfiants et blanchiment d'argent. Plusieurs individus ont été déposés, au cours des deux dernières années, de l'argent liquide, pour un

total de 100 000 \$, sur son compte en banque, selon le très sérieux quotidien américain. Elle aurait aussi menté dans sa demande d'asile aux États-Unis, où elle vit depuis 2002.

Lors d'une conversation téléphonique avec un homme condamné pour trafic de drogue, elle a discuté de l'intérêt de poursuivre les accusations « contre Strauss-Kahn

Une image saccagée

DSK était une figure respectée de l'économie mondiale et une star des sondages pour la présidentielle française, jusqu'à ce que les accusations de mariage de sa présumée victime ternissent son image. Professeur d'économie et avocat d'affaires, ce polyglotte affiche une allure élégante et décontractée qui lui a souvent valu l'équité de dilettante, recueillie par ses proches. Docteur en sciences économiques et agrégé, cet ancien ministre des Finances puis dans son passé d'enseignant pour expliquer des concepts compliqués, notamment lorsqu'il a ardemment défendu la constitution européenne

La primaire socialiste perturbée

LES RÉVÉLATIONS

d'hier ont commencé à perturber la primaire PS à peine lancée, alimentant déjà l'hypothèse d'un retour politique de l'ex-patron du FMI. Ce rebondissement, qui a débouché sur la levée de l'assignation à résidence de DSK, désormais libre de ses mouvements sur le sol américain, a provoqué un énorme soulèvement chez les Strauss-Kahniens, six semaines après l'élimination du favori des sondages pour la présidentielle.

Hier, après-midi, la vice-présidente socialiste du conseil régional de l'Île-de-France Michèle Salmon, qui avait écrit un commentaire de la nomination de Dominique Strauss-Kahn, a demandé une suspension immédiate de la primaire et s'est étonnée que ce rebondissement survienne deux jours après la nomination de Christine Lagarde à la direction du FMI. À peine entrée dans la course à la primaire, Martine Aubry a refusé dans la matinée d'évoquer les conséquences politiques de ce coup de théâtre. Depuis l'aïe, elle a fait part de son « immense

jeu » pour son ami DSK et émis l'espoir que la justice américaine établisse toute la vérité.

Martine Aubry était liée à DSK par un pacte stipulant que l'un se présenterait pas contre l'autre. Dominique Strauss-Kahn hors course, elle avait annoncé mardi sa candidature à la primaire et s'était mise en retrait de son poste de patronne du PS. Hier soir, elle s'est efforcée de que la vérité progresse » en faveur de Dominique Strauss-Kahn, tout en souhaitant « qu'elle avance encore plus vite », refusant de répondre aux questions sur les conséquences pour la primaire socialiste du rebondissement survenu à New York.

Les réactions

► **Jean-Marie Le Guen**, député PS de Paris et proche de DSK : « On souhaite tous que Dominique Strauss-Kahn, parce qu'il a des responsabilités vis-à-vis de notre pays, vis-à-vis des Français, sera présent d'ici quelques semaines à nos côtés et que, dans la bataille des élections présidentielles de 2012, il pourra tenir un rôle tout à fait important ».

► **Marine Le Pen**, présidente du Front national : « Je dis et je réitère que M. Strauss-Kahn est à mon avis quelqu'un qui a un rapport d'obédience aux femmes, et ceci le disqualifie pour être un candidat à la plus haute fonction de notre pays ».

► **Benoît Hamon**, porte-parole du PS : « C'est pour nous un moment d'intense soulagement ».

► **Lowy Rajakumar**, co-fondateur des Jeunes Strauss-Kahniens : « L'estime et le respect que les socialistes doivent s'organiser pour accueillir DSK en France », et que François Hollande et Martine Aubry « doivent désormais envisager de se ranger derrière sa candidature ».

Moscovici veut espérer

« Il y a des matins comme celui-ci où on est réveillé par l'espoir. Pierre Moscovici, à la sortie d'une rencontre avec des maires de sa circonscription, tempère néanmoins : « Bien sûr, je vais attendre la décision de la justice américaine avant de me réjouir tout à fait. Pour l'instant, je pense avant tout à l'amour de ma famille. Ce que je savais de Dominique me rendait incroyablement quant à ce qu'on lui reprochait. Il faut qu'il retrouve la liberté, que son honneur soit lavé, qu'il retrouve la vie. Il y a encore un mois et demi, il était le patron du FMI, un des hommes les plus puissants du monde... » Sur l'avenir politique de Dominique Strauss-Kahn, le coordinateur pressenti de la campagne de François Hollande pour les primaires socialistes est plus factuel : « Il y a tout le temps de la politique. Il y aura des questions à se poser. Pour l'instant, nous sommes dans le temps de l'humain, ma réaction va vers l'humain, je ne pense pas à sa carrière ».

Gaël Sliman

« Son poids politique serait déterminant, s'il se met au service du candidat du parti socialiste »

Comment peut-on imaginer le retour d'un Dominique Strauss-Kahn libéré et blanchi ? Quel serait son rôle politique en France ?

Raisons de la politique et de la justice. Si, effectivement, dans un futur proche, DSK revenait blanchi, cela aurait des conséquences très importantes sur la vie politique française. Son potentiel est énorme. Malgré tout, il est très probable que ses chances pour les élections présidentielles soient très faibles. Il deviendrait un saint martyr, on l'a tiré dans la boue, traité de violeur, et bénéficierait d'un poids élevé dans l'opinion, mais pas en tant que présidentiable. Son image, même s'il est innocent, ne serait-elle pas ternie ?

Pendant ces dernières semaines, Dominique Strauss-Kahn a été atteint sur deux sujets. Il a été atteint sur son rapport aux femmes, sur sa sexualité. Même si l'accusation de viol tombe, il reste le rapport sexuel, dans son



Gaël Sliman. Photo DR

pourrait être son rôle ? Cette hypothèse d'une candidature à la présidentielle est carrément saugrenue. Il serait un candidat trop fragilisé. En revanche, son poids politique serait déterminant. S'il se met au service du candidat du parti socialiste pour l'appuyer, dans une position désintéressée, sans chercher à trouver lui-même en première ligne, alors le candidat PS bénéficierait d'un appui énorme. DSK conserve son image de compétence économique extraordinaire plus celle de victime, de martyr. Si revient, intérieurement, il aura un rôle majeur, il aura tout à gagner dans un rôle de sage, de tuteur, de caution morale, même si ce terme peut prêter à sourire, avec le poids de sa vertu bâbouée. Il ne peut qu'ajouter, il réajusterait rien. Ainsi, si Martine Aubry est en candidature du PS, personne ne pourrait lui reprocher le soutien déterminant d'un DSK blanchi.

Propos recueillis par **Indreke BASSAND**

« Le procureur démine »

INTERVIEW Fabrice Schmitt, vous êtes avocat pénaliste à New York et Paris. Quelle analyse faites-vous de cette audience inattendue ?

Ce n'était pas une audience sur le fond mais sur la procédure, de mise en état, portant sur le périmètre du contrôle judiciaire de Dominique Strauss-Kahn. Le fond est réservé à l'audience programmée pour le 18 juillet avec des échanges de motions pour admettre ou rejeter telle ou telle preuve. L'audience négligée a été un acte procédural à une certaine logique puisque des éléments à décharge sont apparus pouvant justifier de certaines conditions de contrôle judiciaire.

Des éléments qu'on ne connaît pas pour l'instant... C'est exact. Il y a strictement une vérité, qu'on ne connaît pas, et il y aura de toute manière une vérité judiciaire. Il y a des éléments matériels difficilement contestables, des traces d'ADN, les rapports sont avérés, mais consentis ou non c'est toute la question. Et puis il y a des éléments de coups évoqués par l'avocat de la victime. On est dans le déballage glauque.

Pourquoi la procureur a-t-elle pris l'initiative de l'audience ? Le procureur a communiqué



M^{me} Fabrice Schmitt. Photo DR

une sortie honorable. Il démine pour s'orienter vers un retrait des charges. Le principe du contradictoire est bien respecté par le parquet pour contrebalancer la violence de la procédure accusatoire.

Si votre deuxième hypothèse est la bonne ?

Ce peut être une histoire de quelques jours. L'audience du 18 n'aurait plus lieu d'être. Avec quelles conséquences ? Le procureur peut poursuivre la victime pour parjure, incriminant les journaux aux États-Unis. DSK peut entreprendre une action en civil contre la victime, probablement pas soluble, ou le procureur peut faire un négligence, la police et l'État de New York — qui sont solvables — pour préjudice d'image quand il est montré dénigré. Il y a eu une volonté d'humiliation certaine.

Et les frais de résidence surveillée ?

Il pourrait rester à la prison de Rikers Island. C'est gratuit.

Démine-t-on qu'il s'agit d'une affaire hors norme ?

Seul le prévenu est hors norme. Sinon, c'est une affaire qui ne comporte aucune complexité juridique.

Propos recueillis par **Philippe RIVET**



Benoît Hamon (PS). Photo DR

Le fait le plus important de ce jour, c'est que le procureur reconnaît désormais qu'il existe un doute fort sur la parole de la plaignante.

► **Bernard Debré**, député UMP de Paris (qui avait qualifié Dominique Strauss-Kahn d'homme peu recommandable) : « Je reconnais tout à fait qu'il se soit allé trop vite, et que les faits se révèlent exacts sur la vie de cette femme, elle a quand même berné tous les gens qui travaillaient au Sofitel ».

► **Jack Lang**, ancien ministre socialiste : « La France a besoin de la compétence, du talent et du rayonnement international de Dominique Strauss-Kahn ».

► **Bruno Le Maire**, ministre de l'Agriculture : « Je tire deux leçons. La première, c'est qu'on parle toujours trop et trop vite. Et que les mêmes qui hier criaient haro sur Dominique Strauss-Kahn vont hier haro sur la justice américaine ou sur le procureur ».